

Sirènes d'alerte : calendrier des tests 2016

Comme chaque année, le centre de crise du Service Public Fédéral Intérieur procédera aux **tests des sirènes d'alerte** un jeudi par trimestre.

Entre 11h45 et 13h15, vous entendrez les sirènes retentir aux dates suivantes :

- 🔊 Jeudi 07 janvier 2016
- 🔊 Jeudi 07 avril 2016
- 🔊 Jeudi 07 juillet 2016
- 🔊 Jeudi 06 octobre 2016

Un message précisera qu'il s'agit d'un **signal d'exercice**.

Le système **d'alerte par SMS à destination des personnes sourdes et malentendantes** sera également testé à ces dates. Pour bénéficier de ce service, il suffit de vous inscrire sur le site www.telecontact.be

Comment réagir en cas d'alerte réelle ?
3 bons réflexes.



Que faire en cas d'accident industriel ?

-  Rentrez à l'intérieur
-  Fermez portes et fenêtres
-  Suivez les informations à la radio ou à la télé

Si vous souhaitez plus d'informations sur le risque Seveso, un dépliant est à votre disposition sur simple demande auprès de l'Administration communale, au Service communication ou par téléphone au 071/75.00.24.

Transport en ambulance : adaptation du tarif unifié

La zone de secours Val de Sambre nous informe qu'à partir du 1 janvier 2016, les personnes qui auront besoin d'un transport en ambulance devront payer le tarif suivant :

- Un montant forfaitaire de 62,02€ jusqu'à 10 Km
- Un montant de 6,20€/Km du 11e au 20e Km
- Un montant de 4,74€/Km à partir du 21e Km
- Un montant de 58,87€ par paire d'électrodes utilisées, en cas d'emploi d'un défibrillateur automatique externe



Ne pas jeter sur la voie publique



Commune de Jemeppe-sur-Sambre (5190)

Place communale, 20



Tél : 071 75 00 10

Fax : 071 78 39 80

e-mail :

commune@jemeppe-sur-sambre.be

Editeur responsable :

Le Collège communal

Jem'informe +

Sommaire

Page 1 : Marché de Noël de l'Administration communale

Page 2 : Stages du Service J / Deux ateliers pour les loisirs créatifs

Page 3 : L'état d'avancement des projets communaux consultable en ligne
Attention : Changement du jour de collecte des déchets en 2016

Page 4 : Sirènes d'alerte : calendrier des tests 2016

Transport en ambulance : adaptation du tarif unifié.

Marché de Noël de l'Administration communale

Vendredi 18 de 18h00 à 22h00

18h00 à 20h00 : Visite du Père Noël sur la place communale

18h30 : Verre de l'amitié

19h30 : Concert de Gospel Noël « Gaëlle Lauret & Friends » dans l'église Saint Martin

Samedi 19 de 11h00 à 22h00

11h00 à 12h15 : Visite du Père Noël à la Bibliothèque, rue de la Poste 4

12h15 à 18h00 : Visite du Père Noël sur la Place communale

15h00 à 20h00 : Animation : Sculpteur de ballons

18h30 à 22h00 : Jongleurs et cracheurs de feu par « Les Nez Coiffés »

19h30 à 22h00 : Concert « Les Anchoises », véritable Juke-box avec deux instruments à vent

Dimanche 20 de 13h00 à 18h00

14h00 à 17h00 : Visite du Père Noël sur la place communale

14h00 à 18h00 : Animation : Sculpteur de ballons

15h00 à 18h00 : Jongleurs et cracheurs de feu par « Les Nez Coiffés »

16h30 : Tombola

15 à 18h : « Les Croqu'Noires » Jazz New Orleans

Place

communale

18, 19 et 20

décembre

2015

Stages du Service J pour les 12 à 18 ans de Jemeppe-sur-Sambre

Lundi 21 décembre

13h30-20h30

Marché de Noël à Liège

Grand village de Noël, Piste de luge, Patinoire.

Rdv à la Gare de Jemeppe s/S. Max. 24 jeunes

Mercredi 23 décembre

13h00-17h00

Atelier Déco

Décoration de table, ...

Rdv au local du Service J. Max. 12 jeunes.

Du lundi 28 au mercredi 30 décembre

9h00-15h00

Multisports

Sports ballons, vtt, natation,...

Rdv au Hall Omnisports de Jemeppe s/S.

Max 12 jeunes.

Du lundi 28 au mercredi 30 décembre

13h00-17h00

Théâtre

Réalisation de scénettes.

Rdv au local du Service J de Jemeppe s/S.

Max. 12 jeunes.

Tous nos stages sont entièrement gratuits.

Les demandes d'inscriptions s'effectuent directement au local du **Service J** à l'adresse suivante :

rue neuve 1b à Jemeppe s/S.



En cas **d'annulation**, n'oubliez pas de prévenir ça pourra faire un heureux !

Pour tous **renseignements** : **Vincent Jordens** : 0498/39.43.42 ou **Pascal Dumonceau** : 0475/72.96.63

Deux ateliers pour les loisirs créatifs

Le Centre Public d'Action sociale a récemment créé les ateliers

« **Au fil du temps** » et « **Un temps pour soi** »

à Jemeppe-sur-Sambre.

L'objectif de ces deux ateliers ouverts à tous, est de passer un moment de détente et de convivialité, tout en découvrant différentes techniques artisanales (peinture, crochet, collage de serviettes, couture, bricolages divers,...).

En pratique:

L'atelier de couture pour débutantes

« **Au fil du temps** »

Chaque lundi de 13h00 à 16h00

Au 36, rue du Brûlé à Jemeppe-sur-Sambre
(Tél. : 071/75.00.64)

Frais de participation demandés : 4 € par séance
destinés à couvrir les achats de matériel

L'atelier pluridisciplinaire

« **Un temps pour soi** »

Chaque mardi de 13h00 à 16h00

Au 36, rue du Brûlé à Jemeppe-sur-Sambre
(Tél. : 071/75.00.64)

Frais de participation demandés : 4 € par séance
destinés à couvrir les achats de matériel

Projets communaux : l'état d'avancement est consultable en ligne

En 2013, le Conseil communal a adopté le Programme Stratégique Transversal (PST) qui rassemblait les projets de la Commune pour la législature. Depuis, qu'est-ce qui a été accompli ?

Vous pouvez consulter l'état d'avancement annuel de tous ces projets sur notre site internet pour chacune des grandes thématiques du PST à l'adresse URL : <http://www.jemeppe-sur-sambre.be/commune/politique/Programme>

Attention : Changement du jour de collecte des déchets en 2016

A partir de janvier 2016, les collectes des déchets en porte-à-porte auront désormais lieu **le lundi** dans toute la commune de Jemeppe-sur-Sambre.

Voici les premières dates de collectes :

Janvier 2015

Lundi 4	Conteneurs à puce* Déchets organiques (sacs blancs) PMC (sacs bleus)
Lundi 11	Conteneurs à puce* Déchets organiques (sacs blancs) Papiers & Cartons
Lundi 18	Conteneurs à puce* Déchets organiques (sacs blancs) PMC (sacs bleus)
Lundi 25	Conteneurs à puce* Déchets organiques (sacs blancs)

* Afin de ne pas dépasser le nombre de levées comprises dans votre taxe forfaitaire, nous vous recommandons de ne sortir votre conteneur que lorsqu'il est rempli.

La Calendrier du Bep Environnement qui reprend l'ensemble des dates de collecte pour l'année 2016, ainsi que des conseils utiles pour bien trier vos déchets, sera distribué dans toutes les boîtes-aux-lettres comme chaque année.

Attention, en 2016 la collecte des déchets verts à domicile aura exclusivement lieu pendant les semaines vertes organisées au printemps et en automne.

Entretien des trottoirs en période hivernale

A l'approche de l'hiver, nous vous rappelons que conformément au Règlement Général de Police (RGP) de Jemeppe-sur-Sambre, **les occupants d'un immeuble sont tenus de balayer ou faire balayer les trottoirs**, rigoles et filets d'eau qui bordent cet immeuble. Il est également **interdit de déverser de l'eau ou de la laisser s'écouler sur les trottoirs par temps hivernal**. Il en va de même pour les parties privées qui permettent le passage des piétons et usagers de la voie publique. Pour tous ceux qui souhaitent des informations complémentaires, le **Règlement Général de Police** peut être consulté sur le site www.jemeppe-sur-sambre.be ou sur simple demande auprès de l'Administration communale.